

Ligne de raccordement à 120 kV de la mine **Horne 5** au poste de Rouyn

INFORMATION-CONSULTATION • AVRIL 2018

Projet en bref

La société Ressources Falco souhaite réaliser le projet minier Horne 5, qui sera situé à Rouyn-Noranda, sur le site des anciennes mines Quémont et Horne. Celui-ci se trouve à environ 1,5 km (à vol d'oiseau) du poste de transformation de Rouyn, qui est situé dans la partie nord-ouest de la ville, à l'intersection de la rue Saguenay et du chemin du Golf.

Le présent projet vise la construction d'une ligne monoterne (à un circuit) à 120 kilovolts (kV) d'environ 3 km au départ du poste de Rouyn à 120-25 kV pour raccorder le futur poste de la minière Falco au réseau de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie. La charge de l'ensemble des installations d'exploitation de la propriété minière serait d'environ 100 mégawatts (MW). La construction de cette nouvelle ligne comprend également des travaux connexes au poste de Rouyn pour l'ajout d'un départ de ligne. Ces travaux se dérouleront à l'intérieur du périmètre clôturé du poste.

La mise en service de la ligne est prévue pour le printemps 2020.



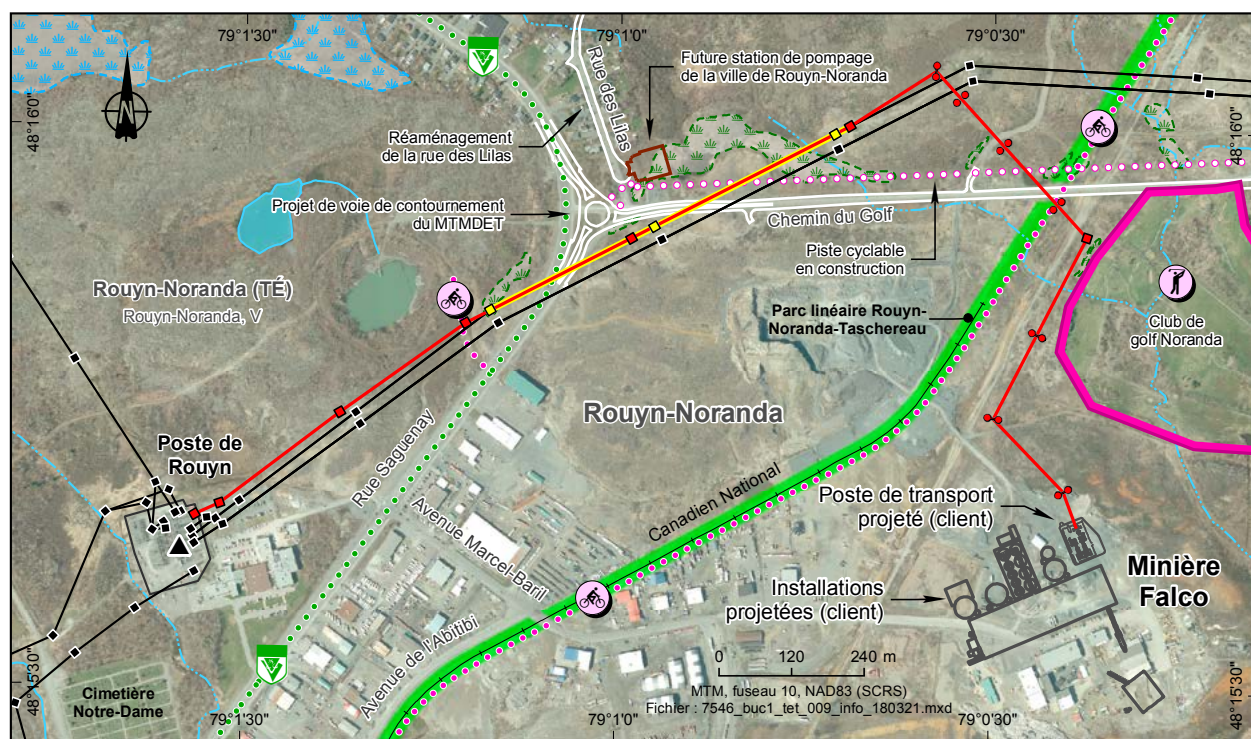
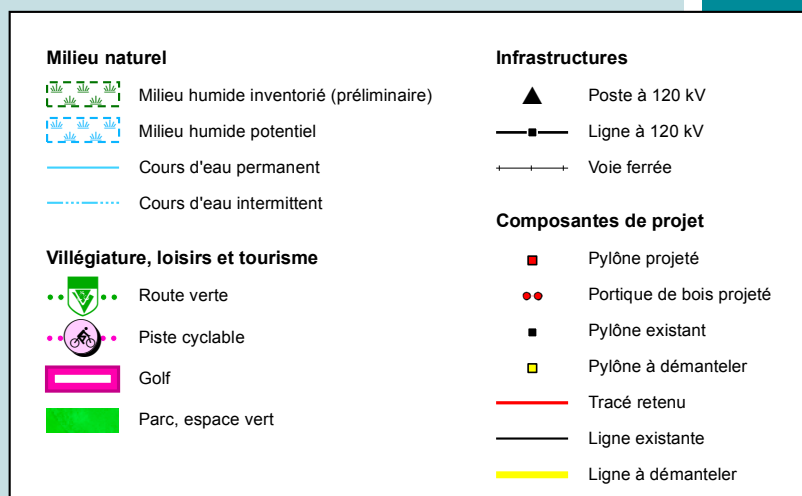
Études environnementales

Hydro-Québec a entrepris des inventaires environnementaux dans la zone d'étude afin de bien connaître le milieu d'accueil du projet et de proposer un tracé de moindre impact. Ces inventaires sont effectués selon une démarche clairement établie qui comprend une recherche documentaire et plusieurs visites sur le terrain. Cette démarche inclut également la prise en compte des préoccupations des publics concernés. Elle mènera au dépôt de l'évaluation environnementale auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) à l'automne 2018 en vue de l'obtention des autorisations nécessaires à la réalisation du projet.

Caractéristiques de la zone d'étude

La zone d'étude couvre une superficie d'environ 5 km² entre le poste de Rouyn à l'ouest, le lac Osisko à l'est, le quartier résidentiel de Noranda-Nord/Lac Dufault au nord et les installations de la minière Falco au sud. Le contexte environnemental est urbain. Les secteurs commerciaux et industriels dominent largement la zone qui comprend aussi un secteur résidentiel et quelques espaces naturels. Deux lignes de transport d'électricité à 120 kV traversent la zone d'étude en son centre. Le projet de route de contournement et de réaménagement du carrefour routier (rue Saguenay et chemin du Golf) du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) est au cœur de la zone d'étude tout comme le projet de réservoir d'eau potable de la Ville de Rouyn-Noranda.

Dans ce contexte, les principaux enjeux environnementaux associés à la construction de la nouvelle ligne sont l'utilisation du territoire et le paysage.



Caractéristiques techniques de la ligne

La ligne projetée serait supportée en majeure partie par des pylônes en acier, soit de la sortie du poste de Rouyn à l'intersection du chemin du Golf et de la rue Saguenay. À cette intersection, des pylônes en acier existants seraient remplacés par de nouveaux supports également en acier pour permettre l'ajout de la nouvelle ligne. À partir de cet endroit, une ligne majoritairement sur portiques de bois rejoindrait le poste de la minière. Les portiques de bois auraient une hauteur moyenne de 18 m alors que les pylônes en acier seraient d'une hauteur comparable à celle des pylônes existants.

Critères de localisation de la ligne

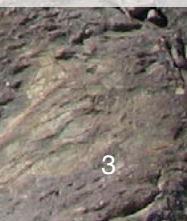
À partir de l'inventaire des milieux naturel et humain et du paysage, plusieurs critères de localisation ont servi à déterminer le tracé de la ligne :

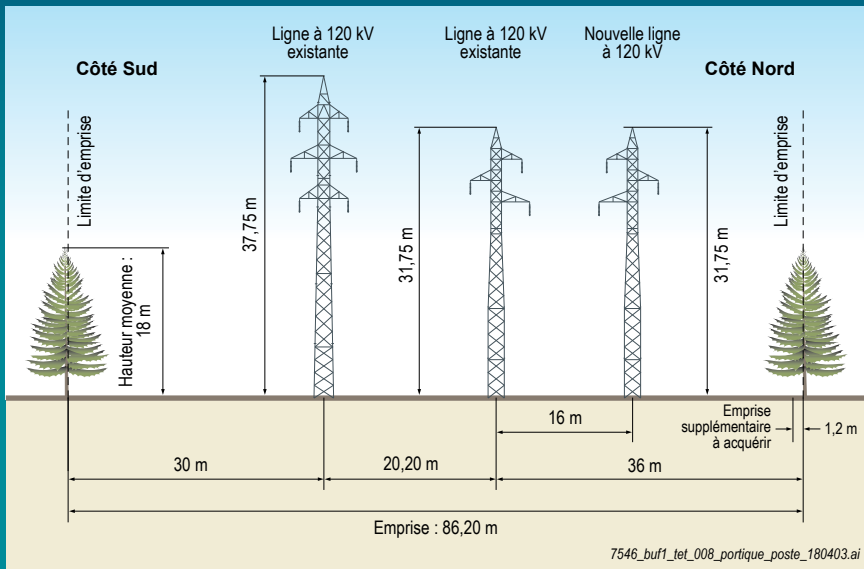
- respect des contraintes techniques ;
- évitement des milieux sensibles notamment les milieux humides et le quartier résidentiel ;
- harmonisation avec les infrastructures actuelles et futures ;
- intégration de la nouvelle ligne au paysage ;
- gestion des activités de chantier pendant la construction.

Tracé proposé pour la ligne

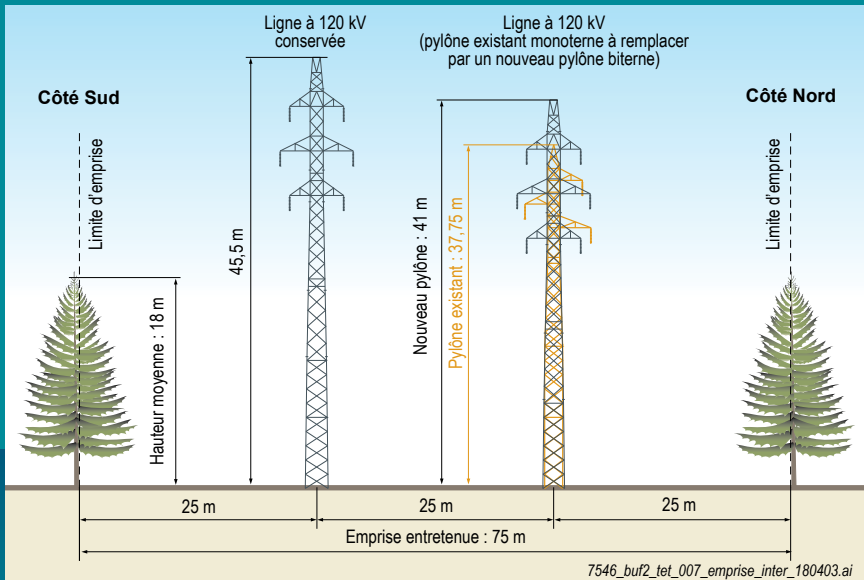
L'ouverture d'une nouvelle emprise de ligne sur la totalité du parcours aurait des impacts importants sur le paysage et les milieux humides et entrerait en conflit avec les autres projets d'infrastructures prévus dans le secteur.

Ainsi, compte tenu du contexte environnemental et des contraintes du milieu, Hydro-Québec propose un seul tracé de ligne de moindre impact. Le tracé est d'abord jumelé à celui des deux lignes existantes puis s'en éloigne pour atteindre le poste projeté de la société minière. Le fait qu'il n'y ait qu'une seule emprise permet d'harmoniser la nouvelle ligne avec les infrastructures existantes et futures de cette zone, notamment le nouveau carrefour routier et la future station de pompage. Les embellissements paysagers de la nouvelle entrée de ville seront également préservés.

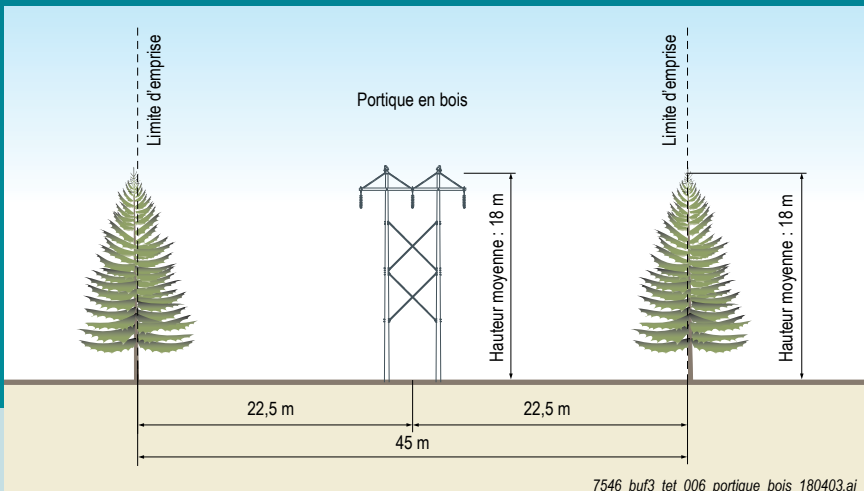




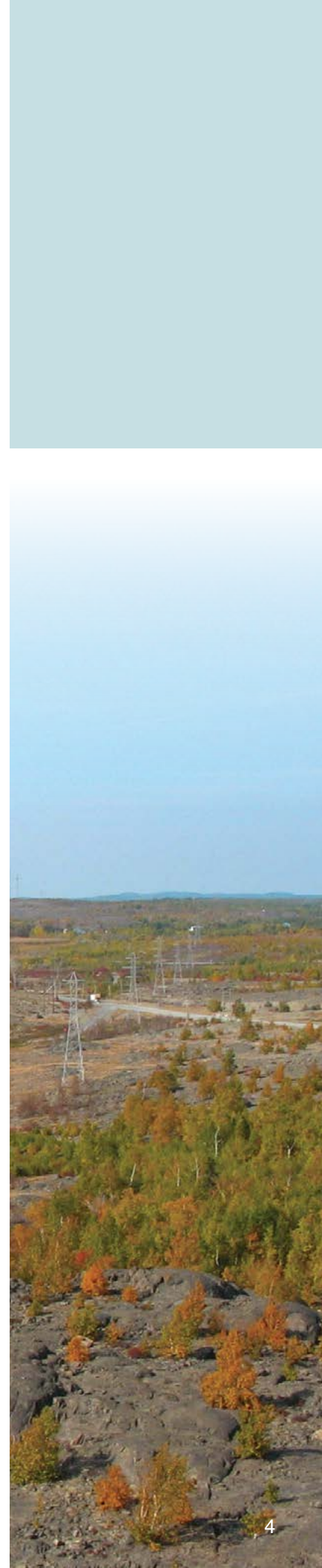
Largeur d'emprise à la sortie du poste de Rouyn



Largeur d'emprise au carrefour giratoire de la rue Saguenay et du chemin du Golf



Largeur d'emprise dans la dernière section du tracé



Mesures d'atténuation

Hydro-Québec poursuit sa démarche d'évaluation environnementale afin de proposer des mesures d'atténuation qui permettront de réduire au minimum les nuisances découlant des activités du chantier, notamment le bruit et la circulation, pour les résidents et usagers du secteur.

Calendrier de réalisation

AVANT-PROJET

Information-consultation	Printemps 2018
Information sur la solution retenue	Automne 2018

PROJET

Dépôt du rapport d'évaluation environnementale	Automne 2018
Autorisations gouvernementales	Printemps 2019
Construction (une fois le projet de Falco autorisé)	Hiver – printemps 2020
Mise en service	Printemps 2020



Participation du public

L'accueil favorable par les collectivités locales est une condition essentielle à la réalisation des projets d'Hydro-Québec. L'entreprise tiendra des séances d'information et de consultation avec les représentants du milieu afin de prendre en compte leurs préoccupations. Elle pourra ainsi établir le tracé ayant le moins d'impact sur le territoire touché.



Programme de mise en valeur intégrée

Hydro-Québec tient à ce que la réalisation de ses projets soit une occasion de participer activement au développement des communautés concernées. C'est pourquoi elle a mis sur pied le Programme de mise en valeur intégrée (PMVI). Pour tous les nouveaux projets de transport d'énergie auxquels s'applique ce programme, Hydro-Québec verse aux organismes admissibles un montant équivalent à 1 % de la valeur initialement autorisée des installations visées par le PMVI. Ce programme est déployé une fois qu'Hydro-Québec a obtenu les autorisations gouvernementales nécessaires à la réalisation du projet et que la construction a débuté.

La somme allouée peut servir à réaliser des initiatives dans trois domaines d'activités :

- Amélioration de l'environnement (milieu naturel, aménagement du territoire, paysage et qualité du cadre de vie)
- Amélioration ou maintien de certaines infrastructures municipales, communautaires ou de loisirs
- Appui au développement touristique régional ou aux communautés autochtones

Pour plus d'information

JOANNE BOISSONNEAULT

Conseillère – Relations avec le milieu

819 764-5124, poste 4923

Sans frais : 1 800 679-9919, code 8, poste 4923

boissonneault.joanne@hydro.qc.ca